

Les représentants Cfdt-CFTC Finances des agents du ministère au CTM ont fait le choix de vous dire en face les conséquences sur les agents et leur travail de vos restructurations menées au pas de charge et au mépris du dialogue social.

Sur les restructurations

A quoi servent les travaux de l'institut IPSOS dans le cadre de l'**Observatoire interne du ministère** ? Le secrétariat général n'en tire aucune conséquence.

Les agents sont de plus en plus pessimistes sur l'avenir dans le ministère (+ 15 points par rapport à 2017). Leur motivation est en constante baisse (- 20 points de baisse par rapport à 2016). Ils regrettent le déficit de vision et d'informations sur les réformes et les projets, y compris en administrations centrales. Les agents constatent une baisse d'efficacité du fonctionnement de leur service ainsi qu'une baisse de la qualité du service rendu aux usagers.

Les lignes managériales des directions à réseau sont déstabilisées. Les changements sont trop rapides et non maîtrisés, elles ne se sentent pas actrices des changements. L'engagement de l'encadrement intermédiaire est très fragile dans toutes les directions à réseau (- 6 points par rapport à 2017).

Enfin, le management est questionné sur sa capacité à organiser le travail, à prendre en compte des idées (- 8 points par rapport à 2018) et à mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail (- 10 points par rapport à 2018).

Vous êtes comptable de ce très mauvais bilan de vos réformes. Comment comptez-vous procéder pour redresser d'urgence la situation ? Et avec qui ?

Moderniser un ministère, ce n'est pas supprimer des emplois et diminuer son budget. C'est donner du sens aux missions, c'est montrer l'utilité sociale du travail des agents. Ce n'est pas considérer les agents du ministère comme une variable d'ajustement budgétaire !

L'administration avance à marche forcée. Pandémie ou pas, toutes les restructurations et suppressions d'emplois doivent être réglées pour le 1er janvier 2021.

Comment voulez-vous que les représentants des personnels soient mis en situation de défendre les agents et de faire des propositions quand, comme **à la DGFIP dans la Sarthe**, mais il y a de très nombreux autres départements dans la même situation, ils doivent rendre 14 avis sur des restructurations dans un Comité technique local prévu pour durer 6h30 en audio conférence ? C'est ça le dialogue social ? Nous sommes venus vous dire d'arrêter de malmenager les agents et leurs représentants, et de leur manquer de respect.

Vous nous informez des **suppressions d'emplois** et des **diminutions de budget** prévues au PLF pour le ministère. Vous ne justifiez rien car ces suppressions d'emplois sont injustifiables.

A la DGFiP, l'accueil de qualité et de proximité n'a jamais autant été un enjeu de service public et de démocratie ! Et pourtant vous remettez en cause un réseau au maillage fin en capacité d'apporter un service de qualité et vous l'opposez à un service plus large et de plus grande proximité ! Mais ce n'est pas l'un à la place de l'autre dont les usagers ont besoin ! Ce sont des deux !

A la DGCCRF, l'arbitrage sur l'éventuel transfert de la mission sécurité des aliments à la DGAL est l'épée de Damoclès sur la mission hygiène et le possible transfert de 250 ETP de la DGCCRF mais également sur la possible fermeture d'au moins un laboratoire. Bercy défend-il la DGCCRF et le SCL?

A la Douane, le transfert des fiscalités à la DGFiP déstabilise tout le réseau douanier qui perd la gestion, le contrôle et le recouvrement de recettes conséquentes et met en danger au moins un millier d'emplois à terme au plan national dont 130 à Metz. Les douaniers craignent de devoir quitter leur administration, leur métier et leur région.

A Metz justement, vous avez créé des agents polyrestructurés. Ils auront ou vont subir 4 restructurations en 7 ans dont les suppressions du STPL (Service de la Taxe Poids Lourds), du SNDFR (Service National Douanier de Fiscalité Routière) et de la Recette interrégionale des Douanes ! Quelle catastrophe administrative !

Sur le télétravail

Vous nous présentez à ce CTM un **protocole télétravail**, certes concerté avec les fédérations, mais dans lequel vous n'avez retenu que ce que vous souhaitiez. Vous refusez d'ouvrir une négociation. Même le Medef fait mieux ! Vous prétextez que tout accord majoritaire est impossible sans même vous donner les moyens d'aller le chercher. Une décision unilatérale a l'avantage en effet de coûter moins cher ! Mais avec une telle conception du dialogue social, on ne récolte qu'une chose : le ressentiment et la colère des agents que vient conforter votre refus de négocier.

Car les perdants, ce sont bien les agents et ils l'ont bien compris.

Alors qu'une négociation va s'ouvrir à la Fonction publique, vous êtes prête à retenir ce qui pourrait en sortir et l'adjoindre plus tard dans ce protocole ! Mais quelle humiliation vous faites aux fédérations de ce ministère que vous mettez dans l'incapacité à négocier quoi que ce soit pour les agents qu'elles représentent !

La **CFDT** et la **CFTC Finances** redemandent l'ouverture de négociations sur le télétravail pour préciser les organisations de travail afin de définir quelles sont les activités éligibles au télétravail, prévenir les RPS, prendre en charge les frais supplémentaires liés au télétravail... autant de sujets absents de votre protocole et qui concernent concrètement les agents.

Sur le télétravail "sanitaire", si l'**INSEE** et la **Douane** ont réagi assez vite aux consignes du gouvernement, ce n'est pas le cas de la **DGFiP** en pleine crise épidémique.

Un exemple sur la mise en œuvre des consignes du gouvernement **à la DGFiP dans la Meuse**. Les agents reçoivent à leur domicile le matériel informatique – à eux de se débrouiller seuls pour l'installation, la mise en route et les connexions. Ils ne reçoivent aucun message ou tutoriel annonçant la mise en œuvre du télétravail et pour les aider, encore moins un appel pour une aide en ligne. En revanche, ils reçoivent bien les appels plusieurs fois par jour de leur hiérarchie pour savoir pourquoi ils ne sont pas encore connectés aux applications. Le but poursuivi est-il de dégoûter les agents du télétravail ?



Sur les LDG

Votre objectif est de limiter au maximum le rôle des organisations syndicales. La suppression des CAP, la mise en œuvre d'une expérimentation de médiation et les processus décisionnels ne nous laissent que peu de place pour défendre au mieux les intérêts des agents. Mais nous ne lâcherons rien, les militants de la **CFDT-CFTC** continueront d'accompagner les agents, de défendre leurs intérêts.

Et que dire des ambitions affichées dans vos textes sur le développement d'une culture Finances (sic), sur la valorisation des mobilités inter-directionnelles/ministérielles quand chaque direction fait ce qu'elle veut ! L'émotion et la colère des agents suscitée dernièrement par les LDG promotions à la **Douane** ont permis que le projet initial soit discuté pour être revu.

La **CFDT** et la **CFTC** Finances vous alertent sur les remontées des agents et des cadres relatives à l'absence de perspectives de carrières. Vous réduisez à peau de chagrin les ratios, et désormais, vous bridez comme jamais les possibilités de déroulement de carrières.

Nous demandons une remise à plat des projets en cours au sein des directions, tenant compte notamment du protocole PPCR, en maintenant la notion d'expertise sur certains grades, en laissant les agents se positionner sur les postes proposés (pas d'affectation à l'aveugle), en favorisant le déploiement de la RAEP/VAE, en travaillant l'attractivité des postes, etc.

Nous attirons une fois encore l'attention sur la situation des **inspecteurs DGCCRF** et sur leurs difficultés à dérouler une carrière sur deux grades comme le prévoit PPCR.